

Compte-rendu du Conseil municipal du 6 juillet 2016

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le vingt-sept juin deux mille seize (27 juin 2016), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi six juillet deux mille seize (6 juillet 2016), à 20h30, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

Etaient présents : Monsieur Francis MALISANI, Madame Danièle RUFINO, Madame Josiane SOURBES, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Monsieur Thierry PITTICO, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Claudie VECCHI, Madame Laure VIGNEAU

Etaient absents excusés : Monsieur David BUTTIGNOL, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Michel LABAT, Madame Audrey MALOSSE-BOURLIOT

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

Madame Huet, présidente de l'association Pierres d'Hier et d'Aujourd'hui, est accueillie par Monsieur le Maire.

1 – Point sur les travaux école

Le maître d'œuvre a programmé sa venue sur site le 21 juillet pour réaliser les métrés.

Les subventions sont obtenues excepté la réserve parlementaire de la députée Lousteau qui diffère sa décision à l'exercice suivant.

2 – Périmètre intercommunal

La notification de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale sur le périmètre de la communauté du grand Albret devait être transmise dernièrement pour délibération des communes concernées.

A ce jour, le document n'est pas encore parvenu.

3 – Bilan de l'année scolaire

Quelques difficultés avec le personnel se sont fait jour.

Les activités des TAP se sont bien déroulées.

La dernière réunion du comité de pilotage sur le sujet a été constructive.

4 – Fontarède

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Monsieur Gonzalès, architecte des bâtiments de France, concernant une étude complémentaire sur Fontarède. Ce courrier est lapidaire et ne permet pas de lancer une consultation.

Pour information, un professeur d'université d'histoire médiévale, membre d'un comité de la DRAC, doit réaliser une visite sur site courant juillet pour donner un avis éclairé sur l'intérêt architectural du site.

Suite à cette visite, le conseil municipal pourra se prononcer sur la nécessité d'engager des études et travaux.

Par ailleurs, la DRAC n'a pas répondu à ce jour à la demande de subvention déposée pour la réfection de la toiture.

Madame Huet informe les membres du conseil que, malgré la volonté de l'association, les réflexions relatives à l'animation des deux églises n'ont pas avancé.

5 – Questions diverses

Ecole

Lors du dernier conseil d'école, le sujet de la clôture du terrain enherbé a de nouveau été posé. Les travaux pourront être réalisés courant de l'été.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que, finalement, il est envisagé de remplacer Martine pour le ménage.

Espace Numérique du Travail

La Département qui avait conditionné sa participation financière à la signature d'une convention entre la commune et le centre de gestion a signalé à Monsieur le maire que la loi NOTRe ne lui permettait plus d'intervenir financièrement pour accompagner les investissements.

Demande M et M Sérigé

La demande consiste à faire passer une épareuse une 1^{ère} fois par la commune pour un chemin rural qui dessert un lac collinaire. L'objectif serait que le chemin soit ensuite entretenu par les agriculteurs concernés. Dans la mesure où il s'agit d'une demande ponctuelle, mais, en contrepartie, que les chemins ruraux desservant des maisons ne sont pas tous entretenus, il est proposé qu'un devis soit obtenu pour pouvoir se prononcer.

Fin de la séance : 22h00